

Note d'orientation

Exploration des avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières dans le bassin du SASS

Structure annotée

Ce document présente la structure et le contenu préliminaires d'un *Note d'orientation* qui sera élaborée pour être examinée par les trois pays partageant le SASS. Ce premier projet sera discuté lors du deuxième atelier régional intitulé «Évaluer le Nexus Eau-Energie-Alimentation-Ecosystèmes dans le bassin du SASS» (18-19 juin 2019, Hammamet, Tunisie) et le document sera finalisé d'ici la fin 2019.

La *Note d'orientation sur les avantages* vise à consolider, dans un document court :

- les principales réalisations, impacts et avantages générés jusqu'à présent par la coopération dans le domaine des eaux transfrontières dans le cadre des travaux du Mécanisme de Concertation ;
- la valeur ajoutée de la mise en œuvre d'une approche Nexus Eau-Alimentation-Energie-Ecosystèmes pour la coopération dans les domaines des eaux transfrontières, ainsi que des avantages supplémentaires pouvant être générés dans le bassin grâce à ceci ;
- les avantages potentiels de l'amélioration du Mécanisme de Concertation du SASS, en examinant les possibilités découlant d'une coopération accrue.

Le public cible est constitué des décideurs des 3 pays qui ont un rôle à jouer dans la gestion des eaux transfrontières. Une telle Note d'Orientation sur les avantages vise à inspirer des actions de coopération supplémentaires pour améliorer le développement durable du bassin du SASS au profit des trois pays riverains, et à les appuyer dans leurs efforts pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, y compris dans le contexte du changement climatique.

Cette *Note d'Orientation* est élaborée par le Secrétariat de la Convention sur l'eau, hébergé par la CEE-ONU, avec le soutien d'Eduard Interwies (consultant). Il est ouvert aux commentaires et suggestions des participants à l'atelier.

1 Introduction

1.1 But et approche de l'évaluation des avantages

- La coopération dans le domaine des eaux transfrontières peut générer de nombreux avantages pour les pays coopérants, tels qu'une croissance économique accélérée, l'amélioration du bien-être des populations, une durabilité environnementale améliorée et une stabilité politique accrue.
- L'identification, l'évaluation et la communication des nombreux avantages de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières peuvent aider les pays à :
 - Réaliser pleinement les avantages potentiels de la coopération et identifier les intérêts communs
 - Fournir des arguments factuels pour trouver des fenêtres d'opportunité afin de développer une coopération plus étroite (en passant de la perception aux faits)
 - Élargir le champ de la coopération en définissant un «cluster de bénéfices»
 - Attirer des ressources financières pour mettre en œuvre des solutions de coopération dans le domaine de l'eau.

1.2 Caractéristiques socio-économiques du bassin du SASS: principales usages de l'eau et secteurs dépendants

Faits essentiels concernant la population et les zones peuplées, l'agriculture, la production énergétique et industrielle, le tourisme et les biens naturels. Importance actuelle du bassin pour les économies des trois pays.

1.3 Historique de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières: d'une plate-forme projet à une coopération durable

Brève rétrospective du renforcement progressif de la coopération pour la gestion du bassin du SASS

2 Réalisations de la coopération existante en matière d'eaux transfrontières et avantages générés pour les trois pays

2.1 Réalisations de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières jusqu'à présent

Résultats du processus :

- Mécanisme de Concertation (CM) créé avec un comité de pilotage (CTP) établi, réunions régulières et travail continu de l'unité de coordination (UC) (y compris mise à disposition de personnel et de ressources financières)
- Base de données et système d'information développés et capacités de modélisation accrues, y compris par le biais de sous-modèles locaux, utilisés comme base pour la planification d'activités par les autorités de l'eau
- Échange de données, normalisation et formations techniques et ateliers tripartites répétés aboutissant à un renforcement des capacités techniques
- Consensus sur l'état de la ressource établi
- Cartographie des zones vulnérables et à fort potentiel, ainsi que de la salinité
- Effet de levier des donateurs grâce à une coopération crédible
- Augmentation des connaissances grâce à plusieurs études hydrologiques, socio-économiques et écologiques, et recommandations sur les pratiques d'irrigation générées et diffusées par le biais de projets pilotes (dans le cadre du SASS III).

2.2 Avantages et bénéficiaires

Impacts sur le développement liés à l'amélioration de la gestion de l'eau et au renforcement de la confiance, pour et au-delà les activités économiques :

- **Avantages économiques** : augmentation de la production agricole. Amélioration des revenus des agriculteurs grâce à une productivité accrue de l'eau dans l'agriculture dans le cadre de projets pilotes (par le biais du SASS III). Réduction des coûts pour chaque pays de la gestion des connaissances, du renforcement des capacités, de la recherche et de la planification des ressources grâce au travail de l'Unité de Coordination et à la maintenance de la base de données (gains d'efficacité grâce aux efforts tripartites). Coût évité d'une mauvaise planification.
- **Avantages environnementaux** : sensibilisation accrue aux écosystèmes sensibles (par le biais d'un inventaire et d'une analyse des écosystèmes vulnérables de zones humides). Préservation des écosystèmes sensibles en évitant de forer près des chotts par exemple, et grâce aux changements locaux dans les pratiques d'irrigation.
- **Avantages sociaux** : réduction de l'exode rurale. Résilience accrue des communautés locales aux défis des bassins y compris au changement climatique. Renforcement de l'identité du bassin.
- **Avantages de la coopération économique régionale** : marchés régionaux pour les produits agricoles?
- **Avantages en matière de paix et de sécurité** : confiance mutuelle développée. Contribution à la stabilité en répondant aux problèmes communs liés à la rareté de l'eau grâce à la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières. Élargissement de la coopération politique suscitée par l'identification de défis et de solutions communs.
- **Avantages pour la gouvernance** : création d'un cadre institutionnel pour la coopération avec la mise en place du Mécanisme de Concertation en 2008. Gestion concertée et amélioration des politiques nationales.

3 Avantages de la mise en œuvre d'une approche Nexus de la coopération transfrontière

3.1 Avantages généraux de l'adoption d'une approche Nexus

Sur la base des résultats de l'atelier de bassin et du rapport Nexus, les avantages généraux escomptés de la mise en œuvre de l'approche Nexus au niveau régional seront décrits.

3.2 Avantages spécifiques de la mise en œuvre de solutions Nexus

Soulignez les possibles avantages futurs qui pourraient être générés par la mise en œuvre de solutions Nexus qui seraient soutenues par la coopération en matière d'eaux transfrontières.

4 Avantages du renforcement de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières par le biais du Mécanisme de Concertation du SASS

Sur la base des discussions en cours entre les trois pays sur un renforcement éventuel du Mécanisme de Concertation, les avantages potentiels d'une coopération renforcée dans le domaine des eaux transfrontalières seront précisés.